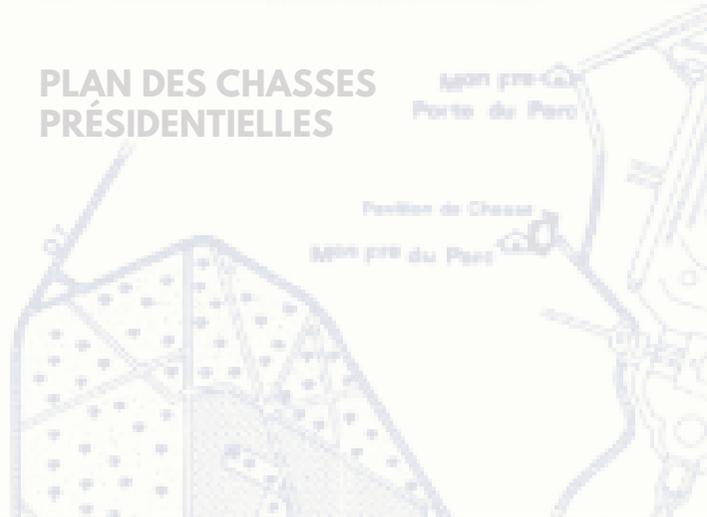


# L'ASSOCIATION

L'ASTE a pour objet la préservation et la mise en valeur de ce site protégé, classé **naturel** depuis 1936, et dont 2 éléments sont classés monuments historiques : la tour du télégraphe Chappe et le pont tournant de l'ancien parc du château de Marly, construit par Louis XIV. Un fort d'artillerie du système Séré de Rivères y est présent dans son état originel.

## PLAN DES CHASSES PRÉSIDENTIELLES



## DÉCOUVREZ L'ASTE ET PARTICIPEZ À LA PRÉSERVATION DU SITE DU TROU D'ENFER

## LES AMIS DU SITE DU TROU D'ENFER

1 rue des chênes  
78870 BAILLY  
aste.fr  
secretariat@aste.fr

## LES ACTIVITÉS PROPOSÉES

Des visites du domaine du Trou d'Enfer sont organisées chaque année. L'ASTE participe également aux Journées du télégraphe Chappe.

## POUR NOUS REJOINDRE ASTE.FR



## LES AMIS DU SITE DU TROU D'ENFER

SITE NATUREL ET HISTORIQUE CLASSÉ



Les amis du site du Trou d'Enfer  
aste.fr  
Site naturel et historique classé

## L'ORIGINE DU NOM

"Le Trou d'Enfer" ? Un mystère à éclaircir.

Le "Trou d'Enfer" n'est attesté qu'à partir du XVII<sup>e</sup> siècle sur les cartes. Auparavant pour ce site on évoquait dans les actes "Les Essarts de Marly". Aucune explication satisfaisante, qu'elle soit étymologique, historique ou géologique, n'a encore été trouvée pour expliquer ce nom qui conserve ainsi son mystère et son charme.



## UN PATRIMOINE EXCEPTIONNEL AU SEIN DE LA FORÊT DOMANIALE DE MARLY

**LE FORT  
L'AQUEDUC SOUTERRAIN  
LE PONT TOURNANT  
LA FERME  
LA TOUR DU TÉLÉGRAPHE CHAPPE  
LES RÉSERVOIRS DE LA MACHINE DE MARLY  
UN ÉCOSYSTÈME PROTÉGÉ DANS UN SITE CLASSÉ NATUREL**

## BULLETIN D'ADHÉSION

Les Amis du Site du Trou d'Enfer  
1 rue des Chênes 78870 BAILLY  
Association soumise à la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.

A remplir par l'adhérent  
(exemplaire à conserver par l'association)

Prénom : .....

Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Téléphone : .....

Email : .....

Souhaitez-vous recevoir notre lettre d'information :

Oui

Non

Fait à, le : .....

Signature,  
précédée de la mention "Lu et approuvé"

Le montant de la cotisation est de 10 €

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

Pour l'exercer, adressez-vous au secrétariat de l'association : [secretariat@aste.fr](mailto:secretariat@aste.fr)